

DÉLIBÉRATION n° 2026-10-07-04

Nos réf. : SR/HT/DB/HG

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 01/10/2026	L'an deux mil vingt-six, le sept octobre à dix-neuf heures et trente minutes,
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 22</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 5</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclu : 0</i>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire <i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, EMONIN Ghislaine, MARTINO Jean-Luc, YAVUSZOY Elvan, LORDIER Patrick, HERGAS Jasmine, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, POIVEY Jean-Pierre, MONNIN Jean-Pierre, ISSLER Agnès, BALLY Pascal, BAUDIER Dominique, RAVENT Patrick, BASTIANINI Sylvain, DAUTREY Nassima, BIDOT Patrick, LAFORGE Chantal, BESSIERE Christian, SANDRI Maéva, BRALLA Jeremy. <i>Étaient représentés :</i> ROY Brigitte, LABOUREY Cloé, THIEBAUD Romain, NEGRUT Ana-Alexandra, MANGE Florence <i>Procurations données :</i> ROY Brigitte a donné procuration à EMONIN Ghislaine, LABOUREY Cloé a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, THIEBAUD Romain a donné procuration à GATSCHINE Jean, NEGRUT Ana-Alexandra a donné procuration à DAUTREY Nassima, MANGE Florence a donné procuration à BIDOT Patrick. <i>Absent :</i>
OBJET : <i>Démission de M. FEBVAY Cédric – Installation de M. BRALLA Jérémy au sein des commissions</i>	
RÉSULTAT DU VOTE : - Pour : 27 - Contre : 0 - Abstention : 0	LORDIER Patrick est nommé secrétaire de séance,

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Cédric FEBVAY de son mandat de conseiller municipal.

Par glissement, Monsieur Jérémy BRALLA prend rang au sein du Conseil Municipal.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal que Monsieur BRALLA intègre les instances suivantes, en remplacement de Monsieur FEBVAY :

- Commission "Finances – Administration générale – Gestion du personnel",
- Commission " Culture – Animation – Associations ",

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, accepte l'intégration de Monsieur Jérémy BRALLA dans les différentes commissions citées ci-dessus.

Fait à Bavans, le 07 octobre 2026

La Maire,
Sophie RADREAU



Envoyé en préfecture le 09/10/2026

Reçu en préfecture le 09/10/2026

Publié le

ID : 025-212500482-20261007-DELIB2026100704-DE



Délibération certifiée exécutoire
Publiée sur papier le : 09/10/2026
Publiée sur site internet le : 09/10/2026

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.